

Ecole primaire
20 Ch. De la Cure 74520
Vulbens

Compte rendu du conseil d'école n*2

Le 03 mars 2021
Heure de début : 18h – Heure de fin : 20h

Ordre du jour :

- Évaluations nationales CP de mi-janvier
- Bilan du du projet musique avec Alain Gredt
- Présentation projet musique avec Mme Batailleur
- Présentation de l'intervention d'ATOLE
- Appel à vigilance
- Actions diverses
- USEP
- Plan numérique
- Rappel de l'école
- Rappel de la municipalité
- Questions des parents

- Évaluations nationales CP de mi-janvier

Les évaluations nationales de CP se sont déroulées du 18 au 22 janvier 2021.

A l'issue des passations, chaque famille a été reçue individuellement par les enseignants pour présenter les résultats de l'enfant.

Les APC sont proposées en fonction des besoins des enfants.

- Bilan du projet musique avec Alain Gredt

Alain Gredt est intervenu dans toutes les classes du 3 novembre au 10 décembre. Toutes les classes ont réalisé des spectacles devant des camarades des autres classes. Alain a réalisé un spectacle pour les enfants de maternelle et CP le mardi 15 décembre.

Ces interventions ont aussi donné lieu à des articles dans le journal de Vulbens avec des QR- Code pour que les parents aient un aperçu sonore des productions.

Parents : ces interventions ont été énormément appréciées des enfants

- Présentation projet musique avec Mme Batailleur

Mme Batailleur intervient en cycle 3 la semaine du 1^{er} au 5 mars : Ateliers de composition Beatbox et voix
– 3 séances de 2h30 par classe

Le 5 mars est prévue une séance d'enregistrement pour les 2 classes de CM avec impression d'un CD. Les cycles 2 bénéficieront de cette intervention du 3 au 7 mai autour d'ateliers de Bodypercussions, chant rythmique et Boomwhackers – 4 séances de 45 minutes par classe. En maternelle, Mme Batailleur interviendra du 7 au 11 juin avec pour thème : Créer et inventer avec des instruments et sa voix – 4 séances de 45 minutes par classe.

- Présentation Atole

Il s'agit d'un programme proposant des activités sur l'attention pour l'apprentissage et dans la vie de tous les jours.

Objectif. Rendre l'enfant responsable de son attention à l'école et à l'extérieur. Les classes de Cycle 2 (CP à CE2) travaillent avec Marielle Kolb, Maitresse du RASED et formatrice à raison d'une séance par mois. Les enseignants ont aussi des supports fournis par Marielle Kolb pour leur permettre de réaliser des séances en dehors de l'intervention mensuelle. Les enseignants du cycle 2 remercient Marielle Kolb pour son partage, ses interventions mais aussi le matériel mis à disposition.

[Les parents qui souhaitent en savoir plus peuvent contacter les enseignantes.](#)

USEP

L'école profite de matériel d'athlétisme prêté par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), Association à laquelle nous sommes affiliés et qui propose des activités sportives tout au long de l'année (en temps normal, hors Covid...).

Appel à vigilance :

Nous invitons les parents à rappeler régulièrement les bons gestes et comportements à avoir dans la rue : Sécurité sur les trottoirs et passages piétons, réflexes si on est abordé par une personne inconnue, port du casque obligatoire pour les enfants qui viennent en vélo ou trottinette, gilet fluo...

Actions diverses :

* Un spectacle pour les maternelles est prévu jeudi 11 mars. L'artiste va mêler musique et humour. Compagnie : Le chant du Pop Corn. Spectacle choisi : Solo Fortissimo

* Une vente de chocolats Jeff de Bruges est en cours. La livraison est prévue la semaine avant Pâques.

Plan numérique :

L'Education Nationale met en place cette année un plan numérique qui permet d'avoir des subventions pour renouveler en partie le parc informatique.

La mairie de Vulbens a répondu favorablement à ce plan. Il est en cours de préparation.

Pour rappel : La municipalité a investi au cours de ses 3 dernières années un peu plus de 22,000 euros dans du matériel informatique.

- Rappel de l'école :

- Pour les absences ou informations urgentes en journée, Merci de préférer l'envoi d'un message par Beneylu, le répondeur du téléphone fixe n'étant consulté au mieux que le midi ou le soir.

- Pour des relations saines et faciles, l'équipe enseignante reste convaincue que la communication directe (Rdv individuel, discussion à la sortie de l'école...) est un moyen à privilégier pour éviter les malentendus ou de mauvaises compréhensions.

Rappel de la Municipalité :

Dans le périmètre de l'école, il est obligatoire de porter le masque. (Arrêté préfectoral)

Nous vous rappelons que sur l'aire de jeux, le port du masque est aussi obligatoire à partir de 6 ans.

Questions des parents :

Beaucoup de remerciements et de commentaires positifs de parents sont parvenus, pour tout le travail supplémentaire réalisé afin d'accueillir au mieux les enfants en dépit de la crise sanitaire.

- 1/ Les rendez-vous Parents/PE ne sont pas proposés sur place dans toutes les classes, mais parfois seulement en visio/par téléphone ; est-ce possible de permettre aux parents qui le souhaitent de venir à l'école pour les prochains RdV.

Une priorité aux rendez-vous en visio ou par téléphone a été demandée dans certaines classes conformément aux recommandations du protocole sanitaire en cours. Mais si des familles souhaitent une rencontre en présentiel, il suffit d'en faire la demande auprès des enseignants.

- 2/ Disparités de niveau et soutien : le dispositif vacances apprenantes sera-t-il reconduit à Pâques (et/ou l'été) ?

Le dispositif « vacances apprenantes » est un dispositif Éducation Nationale qui est proposé à chaque période de vacances. Il peut être fait que si des enseignants sont disponibles et souhaitent les réaliser.

Aux vacances de Toussaint, il a pu être proposé pour un groupe d'enfants de CP à raison de 4x 1h30 par jour.

Aux vacances de février, le format proposé par l'Education Nationale était de 5x 3h. Aucun enseignant n'a souhaité prendre en charge ce stage.

Les propositions pour les prochaines vacances ne sont pas encore connues (information une à deux semaines avant les congés).

- 3/ Est-il possible d'envisager du soutien scolaire pendant le périscolaire, de maintenir une aide aux devoirs ou de mettre en place au moins une forme « d'étude » surveillée ?

Réponse Périsco : Daniel a repris les études surveillées à titre bénévole lundi 1^{er} mars. Il sera présent les lundis et jeudis de 17h30 à 18h30.

2 secteurs de travail : sur la terrasse pour les beaux jours et en cas de mauvais temps, la table disponible devant la classe de Mme Picon (dans le couloir aménagé à côté de la salle de motricité). Les enfants seront par groupe classe.

Une réflexion autour d'un service payant, assuré par des enseignants est en cours, ce qui permettrait un meilleur suivi. (mis en place éventuellement en septembre)

- 4/ Est-il possible de savoir quel est le savon utilisé à l'école ? d'autoriser un enfant aux mains abîmées par les lavages à outrance (dont on comprend bien l'utilité) d'apporter son propre savon, ou sa crème hydratante ?

Réponse périsco Les savons sont sans alcool et hypoallergéniques, donc adaptés pour les enfants (Pas d'utilisation de gel hydroalcooliques). Les lavages à répétition peuvent entraîner quelques assèchements. Nous n'avons pas relevé un nombre important d'enfants aux mains abîmées.

Pour une question de réglementation, il est interdit aux enfants (sauf PAI) d'amener à l'école des produits ou médicaments. De plus, nous ne pouvons accepter d'emmener des produits personnels à l'école car certains composants de ces produits pourraient mettre en danger la santé d'enfants ayant des allergies. (En cas d'échange, prêt...)

Les parents concernés peuvent toutefois prendre contact avec l'enseignant de leur enfant ou la directrice pour en parler.

- 5/ Comment sont remplacées les activités sportives suspendues en intérieur ? Selon quelle programmation (pour prévoir les vêtements adaptés si besoin) ?

L'absence de sport à l'intérieur de l'école a été expliquée aux enfants. La saison n'était pas idéale jusqu'à maintenant. Mais avec les beaux jours qui arrivent, des programmations de sport en extérieur sont en cours. (Athlétisme, danse, course d'orientation)

Les récréations ne peuvent pas être allongées car elles répondent à des rotations de classe dans la cour, Les groupes classe se succédant afin de limiter le brassage entre groupes.

- 6/ Des problèmes de discipline/comportements signalés par mail aux parents : Que mettre en place pour aider les uns et les autres, à l'école et à la maison ?

Le fait que la famille soit au courant de l'ambiance générale d'une classe permet aux parents d'échanger sur le sujet à la maison. L'entente et la communication Ecole-Famille jouent un rôle primordial pour que l'enfant se sente bien et entouré.

D'autres demandes qui reviennent d'un conseil à l'autre :

- 7/ La rédaction des devoirs pose trois questions :
 - * Lorsqu'elle n'est pas sur l'ENT (en plus de la copie manuelle), elle ne permet pas aux parents de s'impliquer facilement : ils doivent chercher par eux même à compléter auprès d'autres parents ou sur internet (pas toujours facile de relire, de comprendre les abréviations ; trop d'implicites (évidents pour l'enseignant.e mais pas forcément pour l'enfant et les parents ! Par ex. « poésie » = ? lire la poésie ? l'apprendre par cœur ? l'illustrer ??; « lire » = ? lire seul, lire à haute voix ?
 - * L'ENT a comme intérêt non seulement de garantir la bonne transmission des devoirs, mais aussi de permettre de compléter les consignes par des supports numériques pour rendre les révisions plus concrètes (en histoire géo par ex).
 - * Enfin, et ce n'est pas le moins important, utiliser l'ENT habitue les CM à la 6^e où tout passe en ligne - l'expérience des fratries montre que les enfants qui n'ont pas été habitués n'ont pas acquis l'autonomie nécessaire et ont des difficultés à mobiliser l'ENT au début du collège.

Un temps d'écriture est consacré à cette activité qui fait aussi partie des apprentissages scolaires.

En cas de doute ou d'incompréhension, les parents peuvent envoyer un message via Beneylu à l'enseignant afin d'avoir un complément d'informations.

Les enseignants rappellent qu'il faut aussi responsabiliser les enfants dans leurs apprentissages.

En période 5, Les enseignantes du cycle 3 feront écrire les devoirs sur Beneylu par un élève de la classe ce qui permettra de valider quelques compétences informatiques.

- 8/ Deux parents (de 2 classes) mentionnent des récréations raccourcies, il nous semble utile de trouver des alternatives permettant de garantir ce temps de sortie et de défoulement aux enfants.

Aucune récréation n'a été supprimée depuis le début de l'année. Elles peuvent être raccourcies en fonction du temps extérieur, du temps passé dans les couloirs ou pour attendre le retour au calme. Comme expliqué lors du premier conseil d'école, pour éviter le brassage (Cf. Protocole sanitaire) , il y a une organisation des récréations de 10h à 10h15 pour les CM, 10h15 à 10h30 pour les CP et CP/CE1, de 10h30 à 10h45 pour les CE1-CE2 et CE2.

Concernant en priorité le périscolaire :

- 9/ Des demandes récurrentes d'être informé du protocole sanitaire, de sa mise en œuvre et de son évolution dans les temps périscolaires (en particulier le nettoyage dans la journée, le lavage des mains, les jeux proposés, l'organisation des services et les possibilités de mélanges d'enfants du primaire et de maternelle à table, les évolutions dans les possibilités d'inscriptions tardives...),

A chaque fois qu'un nouveau protocole est communiqué, les services périscolaires et la directrice de l'école travaillent afin de le mettre en place à l'école en fonction de la réalité du terrain et aussi pour que l'organisation soit cohérente pour les enfants entre moments scolaires et péri-scolaires.

Mr Benoit valide la partie périscolaire.

Réponse périsco :

Un purificateur d'air a été installé à la cantine courant décembre, en complément de l'aération des locaux.

Les enfants ont accès aux livres, jeux de société, ballons, vélos, bricolages, dessins (avec respect du protocole de désinfection).

Les groupes sont : Maternelle / CP+CP-CE1 / CE1-CE2 + CE2 / CM

Lors des repas, les enfants ont une place attitrée par période dans un souci de traçabilité et transmission du virus. Malgré cette organisation très stricte, nous avons encore quelques places disponibles par classe pour de futures inscriptions.

Concernant les inscriptions tardives , comme il est stipulé dans le règlement intérieur des services périscolaires : vous avez accès aux réservations des services 48h avant le jour souhaité. Passé ce délai, seul le service périscolaire a accès au calendrier. Vous devez donc formuler par mail (enfance@vulbens.fr) la demande d'inscription qui sera facturée double.

POUR LE ...	JOUR LIMITE D'INSCRIPTION (avant minuit)
Lundi	Le jeudi précédent
Mardi	Le vendredi précédent
Jeudi	Le mardi précédent
Vendredi	Le mercredi précédent

- 10/ à l'échelle de l'école la publication du nombre de cas covid/contact et de son évolution au fil du temps.

Les enfants testés positif à la Covid sont signalés à la cellule Covid de l'Education Nationale. Une lettre est transmise aux enfants de la classe à laquelle appartient l'enfant.

L'équipe enseignante pense que la situation est suffisamment anxiogène sans que l'on ait besoin de savoir le nombre d'enfants touchés à l'école. Toutes les informations sont transmises en temps réel à Mme Bessac, Inspectrice de l'Education Nationale et la cellule Covid de l'Education Nationale se trouvant à Annecy.

La cellule Covid oriente la directrice afin d'identifier les enfants ou adultes contacts au sein de l'école.

A la cantine :

- 11/ un parent demande comment les enfants sont encouragés à manger de tout, à éviter le gaspillage à la cantine.

- 12/ un autre demande de manière persistante de proposer des entrées sans sauce : est-il possible d'identifier le/les enfants concerné.s, mettre la sauce sur le côté du plat et les servir avant de mélanger ?

Les enfants sont servis à table dans une quantité adaptée ou minime afin de permettre la découverte des aliments et des saveurs nouvelles. Il sont resservis si besoin.

Le choix de la préparation des plats se fait dans une réflexion de praticité, équilibre et découverte.

Nous rappelons que la cantine est un service de prise de repas collectif facultatif proposé par la municipalité. Il permet de répondre aux besoins alimentaires du plus grand nombre d'enfants.

De plus, nous avons la chance à Vulbens d'avoir un cuisinier qui fait des repas à base de produits frais et locaux ,ce qui permet de varier les menus.

- 13/ Les personnels employés par la municipalité (ATSEM en particulier, qui passent une partie de la journée avec les maternelles) peuvent-ils être présents ou représentés au conseil d'école ?

Mme Billaud indique que depuis ses entrées en fonction, le 1^{er} septembre 2020, les ATSEM sont conviées au conseil d'école.

En leur absence, elles sont représentées par la responsable périscolaire, Mme Guillet, première adjointe et Mr Benoit, Maire.